

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 20704

Numéro SIREN : 438 639 510

Nom ou dénomination : 2 H A

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2024 sous le numéro de dépôt 11340



Désignation de l'entreprise		SARL 2HA		Néant <input type="checkbox"/> *					
Adresse de l'entreprise		9 RUE DE POLOGNE		59000 LILLE					
Numéro SIRET*		4 3 8 6 3 9 5 1 0 0 0 0 2 5							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2					
				Exercice N clos le					
				3 1 1 2 2 0 2 2					
				Exercice N-1 clos le					
				3 1 1 2 2 0 2 1					
		Brut		Amortissements - Provisions					
		1		2					
				Net					
				3					
				Net					
				4					
ACTIF	Immobilisations incorporelles	010		012					
	Fonds commercial *								
	Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *	028	77 953	030	65 014	12 940	15 605		
	Immobilisations financières * (1)	040	77 150	042		77 150	77 150		
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>155 103</b>	<b>048</b>	<b>65 014</b>	<b>90 090</b>	<b>92 755</b>		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
	STOCKS	060		062					
	Marchandises *								
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070				
		Autres * (3)	072	1 007 506	074		1 007 506	721 932	
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	133 023	086		133 023	329 655		
	Charges constatées d'avance *	092		094					
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>1 140 528</b>	<b>098</b>		<b>1 140 528</b>	<b>1 051 587</b>	
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>1 295 632</b>	<b>112</b>	<b>65 014</b>	<b>1 230 618</b>	<b>1 144 341</b>		
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET 1</b>		<b>Exercice N-1 NET 2</b>			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	11 900	11 900			
	Ecart de réévaluation	124		124					
	Réserve légale	126		126	1 190	1 190			
	Réserves réglementées*	130		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131 )	132		132	415 919	415 919			
	Report à nouveau	134		134	92 650	53 613			
	Résultat de l'exercice	136		136	(97 049)	39 036			
	Subventions d'investissement	137		137					
	Provisions réglementées	140		140					
		<b>Total I</b>	<b>142</b>		<b>142</b>	<b>424 610</b>	<b>521 659</b>		
Provisions pour risques et charges	154		154						
	<b>Total II</b>	<b>154</b>		<b>154</b>					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169 )	172	673 991	172	806 008	622 683			
	Produits constatés d'avance	174		174					
	<b>Total III</b>	<b>176</b>		<b>176</b>	<b>806 008</b>	<b>622 683</b>			
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>		<b>180</b>	<b>1 230 618</b>	<b>1 144 341</b>			
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	52 736	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <b>SARL 2HA</b>		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	*		
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>				[ 3 1 1 2 2 0 2 2 ]	[ 3 1 1 2 2 0 2 1 ]	[ 3 1 1 2 2 0 2 1 ]	[ 3 1 1 2 2 0 2 1 ]				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises *			<b>209</b>		<b>210</b>					
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214					
			services *	217		218	8 545	9 575			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222					
	Production immobilisée *					224					
	Subventions d'exploitation reçues					226					
	Autres produits					230				1	
	<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>						<b>232</b>	8 545	9 575		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234					
	Variation de stock (marchandises) *					236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242	66 201	45 272			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	199		199	200			
	Rémunérations du personnel *					250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252					
	Dotations aux amortissements *					254	2 665	6 854			
	Dotations aux provisions					256					
Autres charges	}	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	0				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>						<b>264</b>	69 066	52 326			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						<b>270</b>	(60 521)	(42 751)			
<b>PRODUITS ET CHARGES DIVERS</b>	Produits financiers					(III) 280	119 256	97 677			
	Produits exceptionnels					(IV) 290					
	Charges financières					(V) 294					
	Charges exceptionnelles	}	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			(VI) 300				
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348							
Impôts sur les bénéfices *						(VII) 306	155 784	15 890			
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>						<b>310</b>	(97 049)	39 036			
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				<b>312</b>		<b>314</b>	97 049		
<b>Réintégrations</b>	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles *					322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	155 784				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optés-cts d'associés	247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	700 658				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
<b>Déductions</b>	Entreprise nouvelles (44 septies A)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				
	Divers* ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							Zone de développement prioritaire (44 septies)	993		
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>						<b>352</b>	640 137	<b>354</b>		
<b>Déficits</b>	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356					
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :								360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>						<b>370</b>	640 137	<b>372</b>			



## **2 HA**

Société à responsabilité limitée au Capital de 11 900 €  
siège social : 9 Rue de Pologne 59800 LILLE  
N° SIREN 438 639 510 – RCS LILLE METROPOLE

### **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

#### **Présentation des états financiers**

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

#### **Situation et activité de la société au cours de l'exercice**

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 8 545 € contre 9 575 € pour l'exercice précédent et le total des produits d'exploitation s'élève à 8 545 €.

Le total des charges d'exploitation ressort à 69 066 € après dotation aux amortissements s'élevant à 2 655 €.

Le résultat d'exploitation ressort à -60 521 € contre -42 751 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, et essentiellement les produits des différentes filiales pour un montant de 119 256 € l'activité de l'exercice écoulé se traduit par un résultat déficitaire de 97 049 €.

#### **Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :**

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

AK

### **Affectation du résultat**

les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte comptable de 97 049€ que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- au débit du compte report à nouveau :	92 650 €
- en diminution du poste « autres réserves » pour	4 399 €

### **Conclusion**

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La Gérance



**2 HA**

**Société à responsabilité limitée**

**Au capital de 11 900 euros**

**Siege social :9 Rue de Pologne**

**59800 LILLE**

**RCS LILLE METROPOLE 438 639 510**

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle**

**Du 29 juin 2023**

Les associés de la SARL 2 HA, au capital de 11 900 €, divisé en 119 parts sociales de 100 € chacune, se sont réunis au siège social, le vingt neuf juin deux mille vingt trois à vingt heures , en assemblée générale ordinaire sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur AMRANI Kamel, associé gérant. .

Le président constate que les associés présents ou représentés représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence ;
- les pouvoirs des associés représentés ;
- le rapport de gestion et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce;
- le bilan, l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

AK

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce ;
- Approbation de ces conventions ;
- Questions diverses

Lecture est donnée du rapport de gestion du gérant et du rapport spécial ;

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour.

### **Première résolution**

---

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 97 049 €.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Deuxième résolution**

---

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 97 049 € de la manière suivante :

- la somme de 92 650 € au débit du poste « report à nouveau »
- La somme de 4 399 € en diminution du poste « autres réserves »;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI ,il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AK

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice écoulé telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la gérance et visé par plusieurs des associés présents à l'assemblée.

Signatures

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

## **2 HA**

Société à responsabilité limitée au capital de 11 900 €

Siège social : 9 Rue de Pologne 59800 LILLE

N° SIREN 438 639 510 – RCS LILLE METROPOLE

### **TEXTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE DU 29 juin 2023**

#### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice, s'élevant à 97 049 €, de la manière suivante :

- En report à nouveau débiteur pour	92 650 €
- en diminution des « autres réserves » pour	4 399 €

#### **TROISIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

ARRANI KANEL